

### Coronavirus COVID-19 | Numéro 46 Nouvelle stratégie de dépistage nationale visant à identifier les personnes asymptomatiques

---

Suivant la directive du MSSS, la Direction du CISSS annonce le déploiement d'une nouvelle stratégie de dépistage.

Cette stratégie s'inscrit dans l'éventualité d'une deuxième vague et vise à en atténuer l'impact. Elle a pour but de découvrir les personnes asymptomatiques porteuses du virus et de les isoler pour empêcher la transmission de la maladie.

Ainsi, sept catégories de personnes à dépister sont identifiées. Parmi ces dernières, la plus importante **est constituée des travailleurs de la santé, des membres du personnel et des stagiaires en contact direct avec la clientèle dans les :**

- CHSLD publics,
- CHSLD privés (conventionnés et non conventionnés),
- Ressources intermédiaires (RI),
- Ressources pour personnes âgées (RPA) de catégories 3 et 4.

Lanaudière figurant parmi les régions les plus touchées par la pandémie, ces personnes **seront invitées à se faire dépister toutes les semaines**, et ce, jusqu'à nouvel ordre. La collaboration de tous est souhaitée afin de participer en grand nombre à cette opération qui fait appel à la responsabilité collective.

#### Modalités de dépistage

Dans les centres d'hébergement de l'établissement et les centres d'hébergement privés et privés conventionnés, un calendrier de dépistage est en élaboration afin de faciliter l'accès aux tests. Sous la responsabilité du supérieur immédiat ou de son représentant, les tests de dépistage seront réalisés par le personnel formé, sur les lieux de travail.

Le service de dépistage destiné aux RI et aux RPA de catégories 3 et 4 sera offert par une équipe mobile de dépistage du CISSS, selon un calendrier préétabli.

#### Autres catégories visées

En plus des personnes déjà mentionnées, la nouvelle stratégie de dépistage du gouvernement vise les catégories de personnes suivantes :

1. De façon hebdomadaire, dépistage des travailleurs d'agences,
2. Dépistage des travailleurs agricoles étrangers (0-14 jours),
3. Dépistages aléatoires d'utilisateurs en centre de prélèvements,
4. Dépistage de sentinelles ou pilotes à l'urgence,

5. Selon la réalité régionale et épidémiologie, dépistage auprès de clientèles vulnérables et de lieux à risques,
6. Dépistage auprès de tous ceux qui en font la demande.

Pour ces catégories des modalités de dépistage seront établies par le CISSS et portées à la connaissance des personnes visées.

Parfaitement consciente de l'effort qu'exigera cette nouvelle stratégie de dépistage nationale, et ce, tant pour le personnel et les stagiaires visés que pour l'ensemble des équipes du CISSS qui seront mises à contribution dans son déploiement, la Direction fait appel à la solidarité de tous et compte sur votre mobilisation. Il en va de la santé de nos usagers et de nos résidents, de votre santé, de celle de vos proches et de la santé et de la sécurité de l'ensemble de la population.

**Source : Direction générale**